

# Primaire, secondaire : ruptures ou continuités ?

Une littérature abondante commente l'histoire des programmes d'EPS. Mais elle concerne essentiellement les programmes du secondaire. Pourtant les programmes de l'école primaire sont tout aussi révélateurs des enjeux éducatifs de la discipline, du regard porté sur la discipline et sur la conception de l'élève et de ses capacités d'apprentissage.

À la lecture des textes officiels et des productions de Thierry Terret qui a traité cette question<sup>1</sup>, on peut faire l'hypothèse que 3 problèmes interfèrent, et ce dès l'entre-deux guerres : le regard sur l'enfant et l'adolescent et ses capacités en fonction principalement des âges ; la place du sport, la conception des ordres scolaires, primaires et secondaires. Ne pouvant prétendre à une analyse exhaustive, nous ne donnerons ici que quelques exemples à partir de la question suivante : les élèves de primaire sont-ils trop petits pour expérimenter en EPS des activités sportives ou celles-ci sont-elles réservées aux plus grands ?

## Les âges comme élément de distinction

Les IO de 1945 donnent une vue d'ensemble de l'éducation physique selon les âges :

Avant 6 ou 7 ans : « *les exercices doivent surtout chercher à satisfaire le besoin de mouvement de l'enfant, développer sa coordination et s'adapter à sa grande puissance d'imagination.* »

- De 6-7 à 9-10 ans : exercices naturels, préparatoires, de maintien

- De 9-10 à 12-13 ans : exercices naturels et utilitaires, jeux, exercice de maintien, exercices préparatoires

- De 12-13 à 15-16 ans : on rajoute l'éducation sportive... et rythmique pour les filles

- De 15-16 à 18 ans : l'éducation sportive prend une place plus importante

Le sport n'apparaît qu'au collège. On voit bien comment l'âge renvoie à des priorités éducatives et pédagogiques avec un certain flou d'ailleurs qui laisse une marge d'erreur ou d'interprétation d'un an.

Les textes qui viennent d'être publiés, soit 70 ans plus tard, s'ils ne parlent pas d'âge comme en 45, sont référés à des cycles de trois années de scolarité qui identifient les priorités et une forme de représentation des capacités des élèves en fonction de leur âge : le cycle 1 qui correspond à l'école maternelle, est appelé « cycle des apprentissages premiers » et on n'y parle pas d'EPS mais du domaine « agir, s'exprimer et comprendre au travers de l'activité physique », le cycle 2 « cycle des apprentissages fondamentaux », le cycle 3 « cycle de consolidation » et le 4, « cycle des approfondissements ». La présentation de ces cycles par l'institution éclaire les représentations. Par exemple, « au cycle 2, les connaissances intuitives tiennent encore une place centrale », les compétences travaillées : « *transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices...* »<sup>2</sup>. Or, tout débutant-e, quel que soit son âge, utilise sa motricité spontanée.

On est obligé de se poser une question : qu'est-ce qui justifie les découpages, quels sont les bases scientifiques, ou pédagogiques des choix ? Ces justifications sont totalement absentes et si l'on s'intéresse aux propositions concrètes, on voit vite que le découpage, finalement, est un bricolage formel. Exemple au cycle 2 : l'élève doit « *mobiliser de façon optimale ses ressources pour produire des efforts à des intensités variables* ». On voit bien « compétence travaillée » est valable, de l'enfance jusqu'à l'âge adulte. A contrario l'objectif « *Ne pas se mettre en danger par un engagement physique dont l'intensité excède ses qualités physiques* », toujours au cycle 2, laisse penser que l'EPS pose des problèmes insurmontables ou que les petits sont très fragiles. Est-ce crédible ?

Peut-on, doit-on penser les programmes d'EPS en fonction des âges ? Et si oui pourquoi et comment ? Il semble qu'aucun texte officiel récent ne réponde à la question.

## Le sport comme différenciateur premier-second degré ?

La réponse à la question précédente peut paraître évidente : les capacités des élèves augmentent avec l'âge ! Donc plus l'enfant est jeune, plus il faut lui présenter des choses simples. Le sport étant une activité d'adulte, complexe, n'a pas vraiment droit de cité à l'école primaire. L'histoire là encore des programmes nous offre quelques problématiques.

C'est le Front populaire, avec le brevet sportif populaire, qui annonce l'intégration du sport dans l'épreuve EPS au certificat d'étude (1938). Or, ce certificat sanctionnant la fin de l'école primaire, il paraît logique de penser qu'il faut y préparer. Par voie de conséquence, le sport devient un des éléments de l'éducation physique... tout en s'en défendant ! : « *Loin de prétendre faire des élèves de l'école primaire des "sportifs", on a voulu simplement les initier à une activité sociale qui trouve sa place dans les moindres bourgades et leur apprendre les principes d'une vie collective adaptée à leur goûts et à leurs possibilités, au lieu de les laisser se livrer à une agitation désordonnée et épuisante avec le seul souci de cabotinage qui est l'opposé du véritable esprit sportif (IO de 46)* ». Mais c'est dans les années 67-69 que s'affirmera une différenciation nette : « *Désormais, l'école primaire promeut une éducation physique fondamentale et pré-sportive pour un système secondaire qui est devenu, pour sa part, résolument sportif* » (Terret), en utilisant une terminologie inspirée de Le Boulch

## CONTROVERSE



## « Les élèves de primaire sont-ils trop petits pour expérimenter en EPS des activités sportives ou celles-ci sont-elles réservées aux plus grands ? »

en primaire où elle apparaît comme capable de contrecarrer les intervenants extérieurs, comme si intellectualiser l'EPS était la garantie de sa survie. L'histoire a plutôt prouvé le contraire, avec une multiplication d'intervenants sollicités – paradoxalement – pour leur « apport technique ». Dans la même période s'est renforcée une conception de l'école qui s'organise presque exclusivement autour du français et des mathématiques, toutes les autres disciplines étant « périphériques » et au service de cette « base fondamentale ». Lorsqu'on lit les volets 1 et 2 des nouveaux programmes du cycle 2, c'est assez explicite. Qui, pourtant, oserait affirmer que le développement physique d'un enfant n'est pas fondamental pour sa vie future ?

### De quoi les nouveaux programmes sont-ils le signe ?

La volonté d'uniformiser les programmes d'EPS entre premier et second degré cristallise les débats sur la place des APSA. Bien que mises à distance dans le discours pendant longtemps dans le premier degré, celles-ci sont aujourd'hui une réalité malgré des programmes très légers de 2008 avec les 4 « compétences » générales. C'est pourtant cette logique qui est reprise aujourd'hui pour imposer les nouveaux programmes du collège. On sait la volonté des gouvernements successifs de présenter l'école primaire comme le modèle sur lequel devrait s'aligner le secondaire pour créer l'école du socle. S'agit-il alors de la première version de la « primarisation » du collège dont l'EPS serait la figure de proue ? ♦ **Christian Couturier**

1. T. Terret, L'identité de l'éducation physique à l'école primaire (1880-1998) SPIRALES n°13-14 – 1998, disponible sur [www.epsetsociete.fr](http://www.epsetsociete.fr)

2. Programmes cycle 2, 2015

3. J. Vallet, à l'époque (1960) a dû répondre à l'accusation de mise en danger des enfants. Voir P. Garnier, *Ce dont les enfants sont capables*, contrepied n°11. [www.epsetsociete.fr](http://www.epsetsociete.fr)

pour assoir une EPS « de base ». Par la suite, ne pouvant résister à la montée en puissance du champ sportif, (y compris pour les petits : bébés-nageurs<sup>3</sup>, baby-basket...), l'école primaire ne pourra l'ignorer, mais elle le fera au prix de contorsions sémantiques. Ainsi dans les instructions de 77, on ne parlera pas de gymnastique mais d'activités à caractère gymnique, pas de natation mais d'activités d'adaptation au milieu aquatique (Terret), comme s'il était impossible de concevoir une gymnastique ou une natation pour les plus jeunes.

Dans les programmes d'aujourd'hui, ce principe a été poussé à son extrême en adoptant au nom des compétences, des catégories encore plus générales comme « produire une performance ». Si les spécialistes peuvent décoder qu'il y a derrière une performance « mesurée » et donc de l'athlétisme par exemple, ce n'est pas le cas des professeurs des écoles, ni du grand public qui ne peut que fustiger notre jargon.

Là encore on ne peut que s'interroger, au fil de l'histoire et des pressions politiques, sur cette volonté tenace de ne pas parler clairement des activités sportives. Au nom de quels principes, au nom de quelle idéologie ? Car ce n'est pas le cas de la danse. Les arts sont abondamment cités dans le cycle 2 par exemple. En maternelle, c'est encore plus flagrant où aucune activité sportive n'est citée, ni même l'appellation « activité physique et sportive », alors dans le même document, le programme d'éducation artistique dit explicitement : « Ce domaine d'apprentissage se réfère aux arts du visuel (peinture, sculpture, dessin, photographie,

cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques), aux arts du son (chansons, musiques instrumentales et vocales) et aux arts du spectacle vivant (danse, théâtre, arts du cirque, marionnettes, etc.). L'école maternelle vise l'acquisition d'une culture artistique personnelle, fondée sur des repères communs ». Pourquoi est-ce impossible d'écrire l'équivalent en EPS et dire qu'elle vise l'acquisition d'une culture sportive et artistique ?

Maintenant que le socle commun consacre les APSA comme un langage à part entière, la question devrait être réglée. De ce point de vue, les programmes publiés ne sont pas cohérents avec le socle.

### La fonction de l'école révélée ?

Si l'on suit Thierry Terret, on peut sans doute affirmer que les années 90 marquent un tournant sous l'impulsion dans le primaire de M. Delaunay, inspecteur et initiateur des travaux du GAIP de l'académie de Nantes qui a théorisé et tenté d'organiser une EPS complètement épurée de ses références culturelles, au profit de principes généralistes ou transversaux. On change donc d'argument : la question du sport serait dépassée par quelque chose de plus scolairement « noble ». Mais la visée explicitement cognitiviste s'accompagne malheureusement d'un renoncement à une EPS qui se préoccupe prioritairement des acquisitions motrices et aux composantes corporelles et émotionnelles de l'activité. Intellectuellement, cette approche séduira beaucoup. Et il est probable qu'elle continue à le faire, notamment